



LES PONTS-DE-MARTEL Alain Auderset donne une conférence

La Communauté évangélique des Ponts-de-Martel invite le dessinateur de BD Alain Auderset ce dimanche à 10 heures dans ses locaux, rue de la Chapelle 8. Il donnera une conférence sur les problématiques de la vie, en lien avec son vécu dans le domaine de la BD humoristique. /réd

La pianiste Coraline Cuenot distinguée à Lucerne

La jeune pianiste Coraline Cuenot a obtenu, vendredi dernier, un diplôme de concert, mention très bien, à la Haute Ecole de musique de Lucerne, où elle a parfait ses études sous la conduite du professeur Ivan Klansky. /ddc

COMPTES 2007

Le Locle se frotte les mains avec 2,2 millions de bénéfice

A l'horizon 2000, la Ville du Locle était aux portes d'une mainmise de l'Etat sur le budget communal. Les comptes 2007 bouclent avec un bénéfice de 2,2 millions, dans la ligne suivie ces dernières années.

CLAIRE-LISE DROZ

Mardi à la Foire de Bâle, les autorités locales se sont entretenues avec les fabricants horlogers du lieu. «Nous n'avons pas entendu d'éléments de récession ou de craintes à court terme. Ce début 2008 est plus que satisfaisant pour l'industrie horlogère», résumait hier matin le conseiller communal Charles Häslér, qui comme ses collègues arborait un sourire de circonstance. Les comptes 2007 bouclent avec un bénéfice de 2,25 millions de francs, alors que le budget – réaliste, et pas euphorique – prévoyait un bénéfice de 322 000 francs. La fortune augmente de 9,4 millions, pour se situer à 21,6 millions.

Et encore, ce bénéfice était de 6,4 millions (malgré une baisse de 575 000 fr. de la péréquation financière) sans tenir compte des mesures décidées par le Conseil communal, qui seront soumises le 24 avril au Conseil général, de même que le rapport revu sur les modifications des tarifs de l'eau.

Ces mesures sont les suivantes: amortissements complémentaires des patrimoines administratifs et financier pour 2,2 millions; attribution aux réserves de 495 000 francs; et, en



MOULINS L'exécutif veut amortir et supprimer le compte courant (326 400 fr.) de la Fondation des Moulins, compte tenu de la bonne maîtrise des charges de cette fondation depuis 2003. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

fin, amortissements de comptes courants pour 1,4 million, pour assainir la société immobilière Avenir SA, subvention extraordinaire au téléski de Sommarmel, et amortissement et suppression du compte courant de la Fondation des Moulins.

Ces bons comptes sont dus à une bonne maîtrise des charges et à une forte augmentation des recettes des personnes morales (+2,9 millions par rapport au budget) et, dans une moindre mesure, des personnes physiques (+720 000 francs). «Depuis cinq ou six ans, nous avons atteint un rythme de croisière», constate Denis de la Reussille.

Par conséquent, la commune va se concentrer sur les investissements, sans péjorer la dette: elle était de 135 millions fin 2007 mais inclut 5 millions pour le rachat d'actions SIM à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de la création de Viteos.

Déjà en 2007, la commune avait consenti des investissements pour 13 millions, y compris ces 5 millions d'actions SIM. Cette année, la commune se concentrera sur le lotissement des Malpieres notamment, et sur la réfection des routes et trottoirs, qui ont pris du retard. Les priorités sont là. /CLD

«Depuis cinq ou six ans, nous avons atteint un rythme de croisière»

Denis de la Reussille

LA CHAUX-DE-FONDS

Précision dans les comptes

Dans notre information sur les comptes bénéficiaires de la Ville de La Chaux-de-Fonds en 2007 (notre édition de mardi), nous avons manqué de place pour être plus complets sur les économies effectuées au Dicastère infrastructures et énergies. Grâce aux efforts des différents services, les économies que nous avons mentionnées s'ajoutent à d'autres. Toutes ensemble, elles totalisent 1,82 million de francs pour la partie Infrastructures, voire même 3,5 millions en intégrant les gains réalisés dans le secteur Energies avec SIM devenu Viteos. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Le cinéma pour les sourds

Etre malentendant et pouvoir suivre et comprendre un film au cinéma comme tout le monde, c'est possible!

Le cinéma Scala de La Chaux-de-Fonds a réalisé mardi, dans la première salle, des vérifications en compagnie de plusieurs malentendants. Le but de l'opération: assurer aux personnes qui souffrent de déficience auditive une réception du son directement dans leurs appareils auditifs. «Grâce à la boucle magnétique, les bruits parasites sont supprimés», s'enthousiasme Lysiane Wicky, présidente de l'Amicale des malentendants de La Chaux-de-Fonds. «La différence est significative».

Un fil de cuivre relié en boucle à un amplificateur, quelques réglages et le tour est joué! «La boucle magnétique émet des ondes électromagnétiques qui sont amplifiées puis captées par quasiment tous les types d'appareils acoustiques récents», explique Liliane Terraz, malentendante et guide-interprète du patrimoine. «Les tests ont permis de régler la puissance des fréquences émises», déclare Lionel Mazzola, responsable technique des cinémas de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. «Nous avons également pu constater que la réception est excellente dans les places du fond».

Ce système invisible, inventé il y a une cinquantaine d'années, est pourtant méconnu, il commence seulement à se répandre. «Le manque d'information est flagrant», commente Lionel Mazzola. «La boucle magnétique a été opérationnelle dans la salle 1 du Scala dès sa rénovation, en 2000. Malgré les panneaux signalant le dispositif à l'entrée de la salle, personne n'en parle, c'est dommage» /edi

LA CHAUX-DE-FONDS

Les petits commerçants voient l'avenir en réseau

«Nous voulons faire mieux que les grands distributeurs», a lancé hier Philippe Nussbaumer, pharmacien, en expliquant à la presse le réseau Ecopassion tout frais éclos. Une association de commerçants qui doit redonner vigueur et santé aux petits commerces du centre-ville de La Chaux-de-Fonds, en fidélisant mieux les clients à une série de «spécialistes sérieux et passionnés. Nous voulons offrir une alternative aux centres commerciaux, une autre manière d'acheter».

Pour l'instant, de la boulangerie à la papeterie, en passant par la quincaillerie ou la parfumerie, ils sont neuf à former le noyau dur de cette association destinée à s'étendre et à franchir, pourquoi pas, les frontières chaux-de-fonnières. «Le ré-

seau est ouvert à tous les commerçants qui sont prêts à adhérer à la charte, y compris dans les services», explique Philippe Nussbaumer.

Le client de n'importe quel magasin du réseau recevra une carte, l'Ecopass, qui comptabilisera les points résultant de ses achats (un point pour un franc). Ces points seront convertis en chèques valables dans tous les commerces estampillés Ecopassion. Le système a déjà fait ses preuves dans un mini-réseau comprenant trois pharmacies, et la technologie informatique liée au fonctionnement de l'Ecopass a été conçue tout exprès, aussi peu contraignante pour le commerçant que pour le client. «La confidentialité des données est une évidence. Nous ne communi-



CENTRE-VILLE Un petit noyau de neuf commerces lance le réseau Ecopassion. (CHRISTIAN GALLEY)

querons rien à personne en dehors du réseau», promet le pharmacien.

L'originalité du réseau est qu'il sous-entend aussi bien l'économie que l'écologie. Les

commerces s'engagent à promouvoir les produits de saison, à trier et recycler leurs déchets, à valoriser la production régionale. Par ailleurs, un sac réutilisable sera préféré au cornet

plastique jetable. «De plus, 5% de chaque chèque que nous encaisserons seront reversés à un fonds environnemental qui servira à financer des actions éducatives pour les enfants de la région. Quelque chose se dessine peut-être déjà pour l'automne».

Philippe Nussbaumer a toutefois insisté sur l'importance pour le client de pouvoir accéder aux commerces en voiture. /sab

Les commerces du réseau Ecopassion sont la boulangerie Centrale, la boulangerie Kolly, la quincaillerie Kaufmann, Novoptic, la papeterie Papyrus, la parfumerie Dumont de l'Avenue ainsi que les pharmacies Centrale, de la Gare et des Montagnes. Sur internet: www.ecopassion.ch